

L'essentiel du droit du travail

<p>Objectif : Approfondir ses connaissances sur le droit du travail. Connaître les principes fondamentaux du contrat de travail. Maîtriser l'organisation du temps et les règles associées au pouvoir disciplinaire. Connaître les textes applicables aux risques professionnels et le fonctionnement du Comité d'Hygiène et de sécurité et des conditions de travail.</p>	<p>Personnes concernées</p> <p>Assistant RH, Gestionnaire du personnel, assistants juridiques en entreprises, juristes d'entreprise, DRH, Gérant de société, Directeurs d'association, Patrons de PME.</p> <p>Pré requis : Notions du droit du travail.</p>
<p>PROGRAMME</p>	
<p>INITIATION AU DROIT DU TRAVAIL - LES FONDAMENTAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sources du droit du travail : Lois, code du travail, conventions collectives, accords, contrats. • Les grands principes du droit du travail : égalité, liberté dans l'entreprise, les obligations des travailleurs, la protection des travailleurs. • Le contrat de travail : du recrutement à la fin du contrat de travail. • Le salaire : fixation et paiement. • Les heures supplémentaires et la loi TEPA. • L'organisation de l'entreprise : la loi d'août 2008. • Le contentieux : les Prud'hommes 	<p>PEDAGOGIE</p>
<p>LA RUPTURE CONVENTIONNELLE DU CONTRAT DE TRAVAIL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les textes applicables • Les cas permettant la rupture conventionnelle du contrat • Les cas excluant la rupture conventionnelle du contrat • Les entretiens avec le salarié • Le calcul des indemnités • Le délai de rétractation • Les documents transmis à l'inspection du travail • La rédaction de la convention de rupture • Le délai d'instruction du dossier par l'inspection • La validation administrative • Les effets de la rupture conventionnelle • Exercice pratique 	<p>Le Formateur</p> <p>Formateur spécialisé en ressources humaines et droit du travail.</p> <p>Méthode pédagogique</p> <p>Cette formation alternera des exposés théoriques et des cas concrets réalisés par les stagiaires.</p>
<p>LA LOI DU 20 AOUT 2008 - L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL EN ENTREPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel des lois Aubry et les 35H00 • La loi du 20 août 2008 : La philosophie générale • Les chiffres clés du temps de travail • Les définitions élémentaires • La dénonciation de l'organisation existante • Les objectifs de l'organisation cible • La négociation au sein de l'entreprise : méthodologie managériale • La signature de l'accord • L'échec des négociations et le décret du 4 novembre 2008 • Le décompte du temps de travail • Les heures supplémentaires : décompte et approche de la loi TEPA • Les obligations vis-à-vis de l'Inspection du travail 	<p>Remise d'un support de cours. Vidéo projection (power point). Vidéo (film). Tableaux. Paper board.</p> <p>Intra entreprise Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p>
<p>LE POUVOIR DISCIPLINAIRE EN ENTREPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les textes applicables : code du travail et convention collective • Les domaines d'application du pouvoir disciplinaire • La définition de la faute • Les éléments constitutifs de la faute • Les niveaux de gravité de la faute • Les limites du pouvoir d'appréciation de l'employeur • Prescription légale • La procédure à respecter • Les niveaux de sanction : de l'avertissement au licenciement • Les sanctions interdites • La prescription de la sanction • Les recours devant les prud'hommes 	<p>Inter entreprise Tarif par personne.</p> <hr/> <p>5 jours</p> <hr/> <p>2 490 €</p> <hr/> <p>Réf : DF105</p>

- Exercice : mise en situation

LE CONTRAT DE TRAVAIL

- La formation du contrat : le consentement
- La promesse d'embauche
- La forme du contrat de travail
- L'absence de contrat
- Le lien de subordination
- La période d'essai : les nouvelles dispositions
- La rupture de la période d'essai
- Les clauses du contrat de travail : non concurrence, mobilité, rémunération, autres clauses
- La modification du contrat de travail
- Le tribunal compétent : contentieux
- La Fin du contrat de travail

LE CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE

- Les cas légaux de recours au contrat à durée déterminée
- Les cas de recours interdit ou limités
- La durée des contrats à durée déterminée à terme précis
- La durée des contrats à durée déterminée sans terme précis
- Le formalisme du CDD lors de la conclusion
- La période d'essai
- Le statut du salarié sous CDD
- La rupture du CDD
- La poursuite des relations contractuelle au-delà du terme du CDD

LES OBLIGATIONS ET LA RESPONSABILITE DES PARTIES AU CONTRAT DE TRAVAIL

- Les obligations de l'employeur
- La notion d'employeur
- Les obligations résultant du contrat de travail
- La responsabilité contractuelle de l'employeur
- La responsabilité issue du code civil
- La responsabilité du fait des choses
- La responsabilité pour le paiement des amendes
- La responsabilité pénale du chef d'entreprise
- Les obligations du salarié
- Obligations résultant du contrat de travail
- Le lien de subordination
- Les obligations accessoires
- La mise en cause de la responsabilité du salarié
- La concurrence déloyale

HYGIENE, SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL

- L'objectif de prévention des risques professionnels
- La réglementation
- La démarche de prévention et de formation à la sécurité
- Les acteurs de la prévention
- Existence d'un danger imminent : droit d'alerte
- La mise en œuvre des règles de responsabilité pénale
- La mise en œuvre des règles de responsabilité civile
- Comité d'Hygiène et de sécurité et des conditions de travail
- Le champ d'application du CHSCT
- La constitution du CHSCT
- Les activités du CHSCT
- Les mesures d'hygiène générale : locaux, sanitaires, repas
- La prévention des risques : lieux de travail, équipements, substances dangereuses
- Prévention incendie
- Risques naturels